



Distr. générale  
1<sup>er</sup> décembre 2015

Français  
Original : anglais



## Programme des Nations Unies pour l'environnement

**Groupe de travail à composition non limitée des Parties  
au Protocole de Montréal relatif à des substances  
qui appauvrissent la couche d'ozone  
Trente-septième réunion  
Genève, 4-8 avril 2016**

### Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
  - a) Adoption de l'ordre du jour;
  - b) Organisation des travaux.
3. Rapport du Groupe de l'évaluation technique et économique sur les informations concernant les solutions de remplacement des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (décision XXVII/4).
4. Feuille de route de Doubaï sur les hydrofluorocarbones (décision XXVII/1) :
  - a) Remédier aux problèmes en apportant des solutions quant à la faisabilité de la gestion des HFC;
  - b) Examiner les moyens de gérer les HFC, y compris les modifications proposées par les Parties (UNEP/OzL.Pro.27/5, UNEP/OzL.Pro.27/6, UNEP/OzL.Pro.27/7 et UNEP/OzL.Pro.27/8);
  - c) Œuvrer, dans le cadre du Protocole de Montréal, à l'élaboration d'un amendement sur les HFC en 2016 conformément à la décision XXVII/1 : solution possible pour aller de l'avant.
5. Adoption du rapport de la réunion.
6. Clôture de la réunion.